



**OBSERVATOIRE
MÉTROPOLITAIN
DES SOLIDARITÉS**

DÉCEMBRE 2021



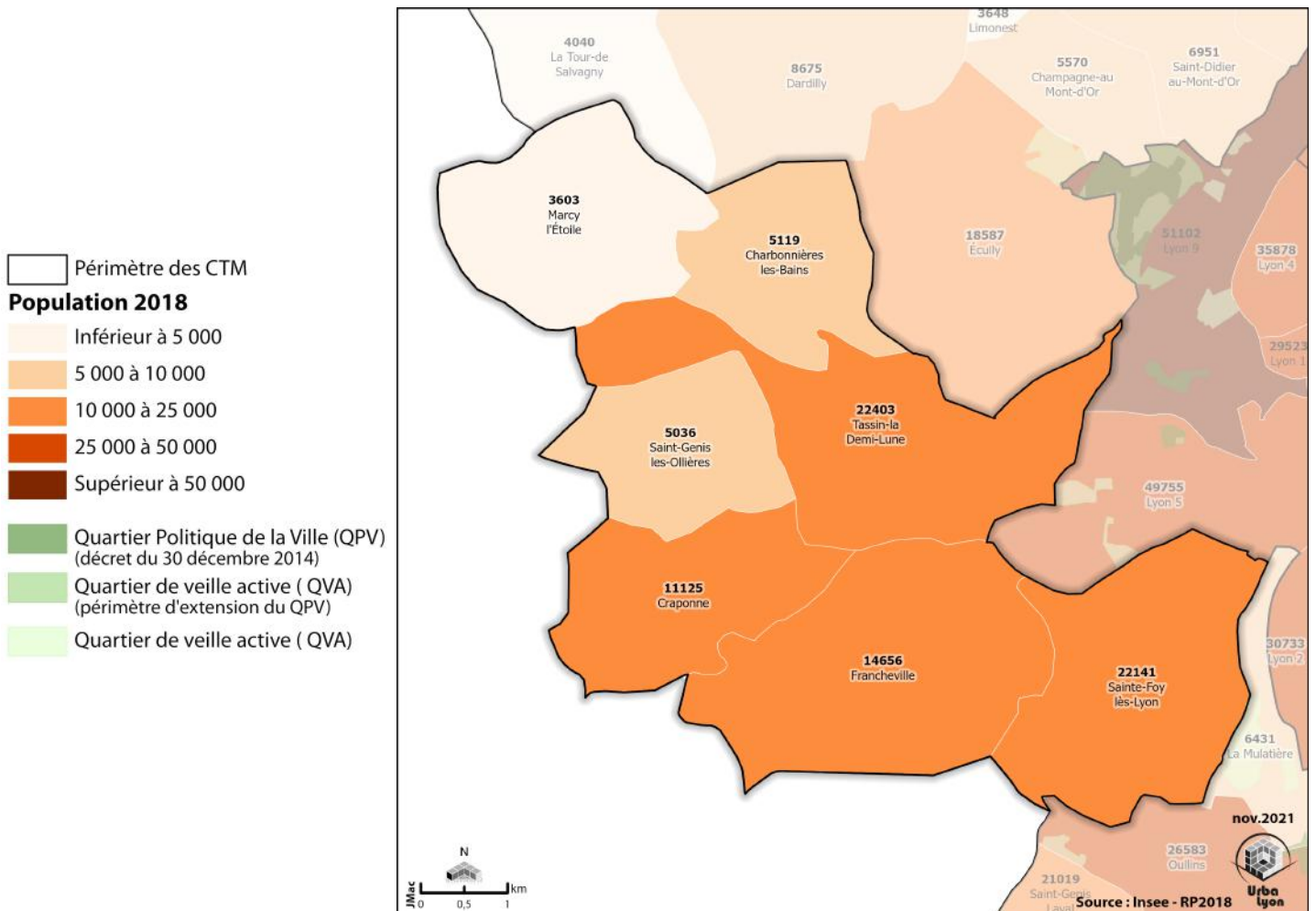
Portrait de territoire
Conférence territoriale des maires
Val d'Yzeron



PORTRAIT DE TERRITOIRE **SOMMAIRE**

Attractivité du territoire	p. 3
Situation sociale et état de santé	p. 5
Diversité de l'habitat, des équipements et des services de proximité	p. 7
Accompagnement social et médico-social par la Métropole de Lyon	p. 11
Définitions et acronymes	p. 14
Sources utilisées	p. 15

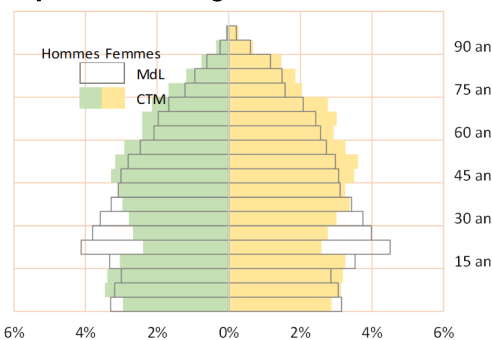
La population 2018



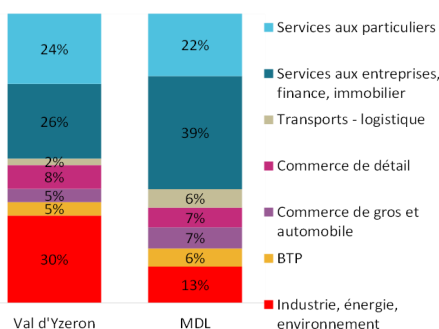
ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- ◆ Une dynamique démographique dans la moyenne de la métropole lyonnaise
- ◆ Une forte spécificité dans l'industrie pharmaceutique et chimique, liée à la présence de leaders mondiaux tels que Sanofi Pasteur à Marcy-l'Étoile et bioMérieux à Marcy-l'Étoile et Craponne
- ◆ Des emplois qui progressent significativement
- ◆ Des prix de l'immobilier parmi les plus élevés de la métropole de Lyon

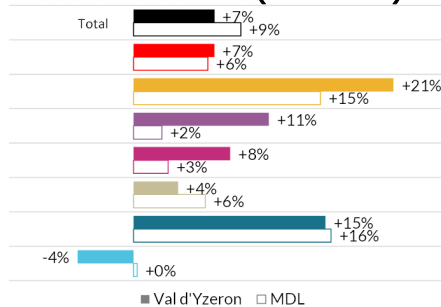
Pyramide des âges 2018 ⁽¹⁾



Emplois salariés privés par secteur en 2020 ⁽²⁾



Evolution des emplois salariés privés par secteur d'activité (2015-2020) ⁽²⁾



Sources

Le numéro entre parenthèse renvoie à la source détaillée en fin de document

Vocabulaire

Les termes et sigles sont détaillés en fin de document

Une dynamique démographique particulièrement soutenue

En 2018, le Val d'Yzeron compte 84 083 habitants, soit environ 6% de la population de la métropole lyonnaise. Entre 2013 et 2018, la dynamique démographique a été dans la moyenne de la métropole de Lyon avec +0,9%/an (+0,9%/an dans la métropole de Lyon). Les villes de Saint-Genis-Laval (+2%), Craponne (+ 1,2%) et Tassin-la-Demi-Lune (+ 1,2%) enregistrent les plus fortes progressions.

La dynamique démographique est principalement portée aussi bien par le solde migratoire apparent* (+ 0,4% par an) que la solde naturel (+0,5%). Tassin-la-Demi-Lune et Saint-Genis-Laval ont été les plus attractives.

La population âgée de 40 et 75 ans est surreprésentée.

Une spécificité industrielle et une hausse soutenue de l'emploi

Fin 2020, on recense 22 100 emplois salariés privés dans le Val d'Yzeron, soit 3,6% des emplois de la métropole lyonnaise. Ces emplois sont principalement situés à Marcy-L'Étoile et à Tassin-la-Demi-Lune, qui concentrent à elles deux 49% des emplois. Le Val d'Yzeron se caractérise par un pôle industriel chimique et pharmaceutique important, avec la présence du site biotechnologique de Marcy-l'Étoile, qui constitue avec le Biopôle de Gerland l'un

des épïcètres du pôle de compétitivité mondial Lyon Biopôle.

Entre 2015 et 2020, le nombre d'emplois a progressé de 6,5% (+ 8,6% dans la métropole de Lyon).

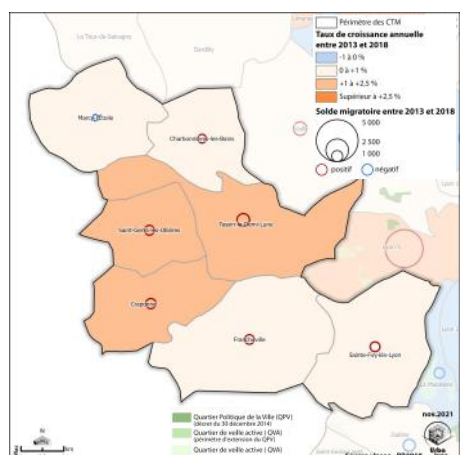
Une dynamique de construction forte et des prix de l'immobilier élevés

Avec un taux de construction en dix ans de 7,5%, le Val d'Yzeron est dans la moyenne des CTM.

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens s'élève à 3 200 euros/m² en 2018. Après Lyon, c'est le prix le plus élevé observé parmi les bassins de vie.

L'évolution des prix se poursuit avec une hausse de 10% en quatre ans pour un logement de référence de type « collectif ancien en T3 ».

Evolution de la population et solde migratoire apparent (2013-2018) ⁽¹⁾



	Val d'Yzeron	Métropole de Lyon	
Dynamique démographique	Population en 2018 (1)	84 083	1 398 892
	Tx de croissance annuel moyen 2013-2018 (1)	+0,9%	+0,9%
	Solde naturel 2013-2018 (%) (1)	+0,5%	+0,9%
	Solde migratoire apparent 2013-2018 (%) (1)	+0,4%	+0,0%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2020 (2)	22 084	598 916
	Evo. emplois salariés privés sur 5 ans 2015/20 (2)	+6,5%	+8,6%
	Postes salariés publics en 2018 (29)	4 094	150 361
	Part de postes salariés publics en 2018 (29)	15,5%	20,6%
	Nombre d'entreprises en 2020 (6)	7 621	141 103
	Tx de création d'entreprises en 2020 (6)	18%	20%
Nature	Tx d'artificialisation en 2020 (5)	64%	60%
	Evo. du tx d'artificialisation 2010-2020 (en pts) (5)	0,9	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2020 (au lieu d'enseignement) (7)	1 136	183 630
	Etudiants pour 1 000 hab. en 2020 (7)	14	131
	Nb. d'hôtels en 2021 (23)	11	214
	Nb. de chambres d'hôtel en 2021 (23)	732	14 345
Foncier et immo.	Tx de construction 10 ans entre 2010/20 (1ter) (8)	7%	8%
	Prix/m ² des logements collectifs anciens en 2019 (9)	3 221	3 556
	Prix/m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2018 (9)	2 954	3 108
	Evolution par an du prix au m ² des logements collectifs anciens de type T3 (2014-2018) (9)	+2,6%	+2,9%
Déplacements	Nb. total de km de voies cyclables en 2021 (11)	61	1 098
	Dont réseau structurant en 2021 (11)	33	540
	Population desservie par les TC en 2015 (11)	87%	98%

Un territoire plutôt résidentiel et une apparente inadéquation entre qualification des emplois et des actifs

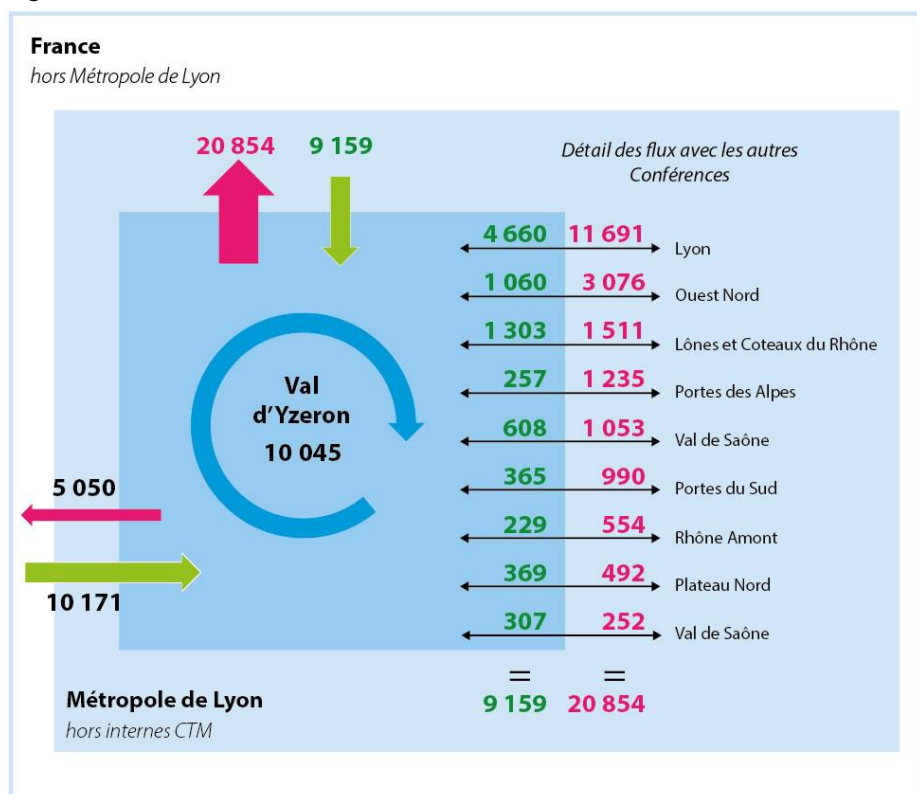
Le Val d'Yzeron compte un emploi pour un actif travaillant et résidant dans le bassin de vie. 72% des actifs travaillent en dehors du Val d'Yzeron (taux le plus élevé au sein de la métropole) de Lyon. 66% des emplois du territoire sont occupés par des travailleurs résidant en dehors. Ces chiffres illustrent une inadéquation assez élevée entre l'offre et la demande de travail. Ainsi les qualifications requises par les emplois du bassin de vie correspondent peu aux métiers de ses habitants.

La voiture largement privilégiée pour les déplacements domicile-travail

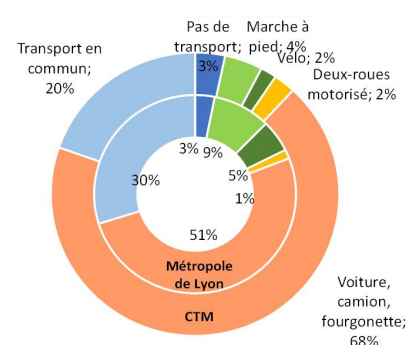
68% des actifs se déplacent en voiture et seuls 20% ont recours aux transports en commun en 2018.

87% de la population est desservie par les transports collectifs. Ce taux place la CTM au 1er rang des bassins de vie les moins bien desservis.

Migrations domicile-travail en 2018 ⁽¹⁾



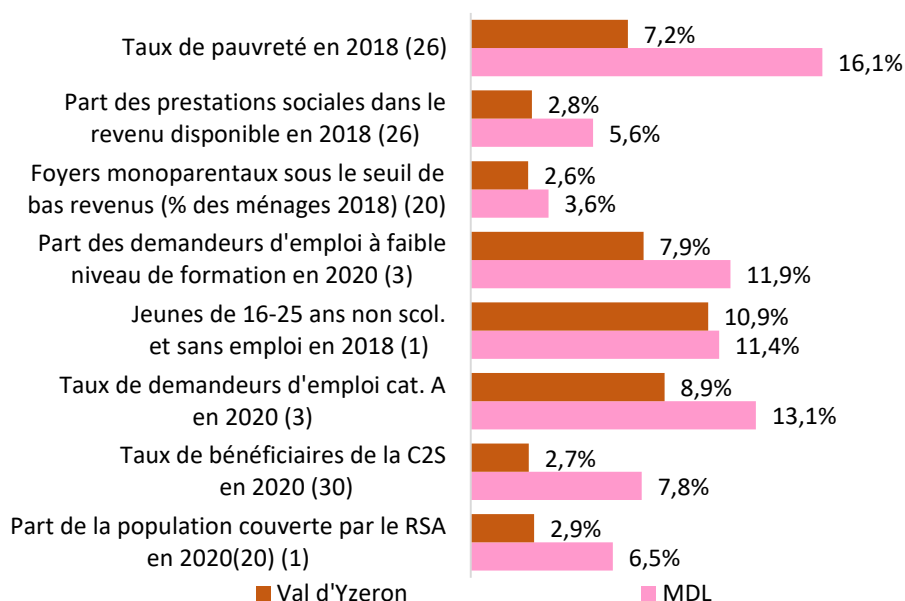
Les modes de déplacements principaux pour aller au travail en 2018 ⁽¹⁾



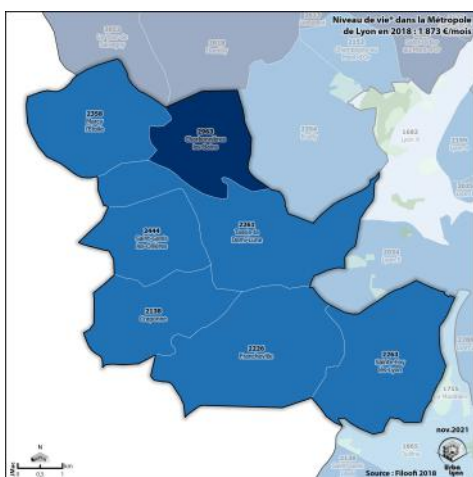
SITUATION SOCIALE ET ÉTAT DE SANTÉ

- ◆ Un territoire relativement épargné par la précarité, avec peu de pauvreté mais un nombre de demandeurs d'emploi qui a progressé fortement
- ◆ Aucun quartier en politique de la ville (QPV+QVA)
- ◆ Une situation de santé à l'image du niveau de vie favorisé des habitants
- ◆ Une surreprésentation des personnes âgées, expression d'une longévité importante et d'un état de santé satisfaisant
- ◆ Des niveaux de qualification plus élevés que la moyenne métropolitaine

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



Niveau de vie en 2018 (26)



Niveau de vie* dans la Métropole de Lyon en 2018 : 1 873 €/mois

Taux de pauvreté au seuil de 60% en 2018 (26)



Des habitants moins exposés à la pauvreté et à la précarité

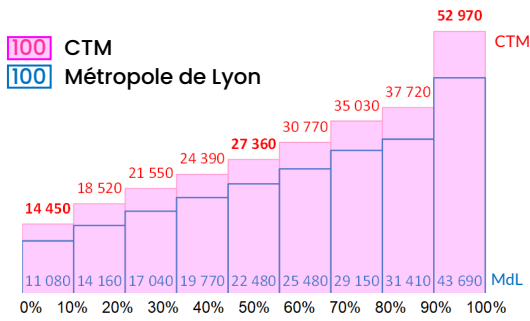
Le taux de pauvreté du Val d'Yzeron est le plus faible de la métropole lyonnaise et est trois fois inférieur aux CTM de l'est. Les communes de Charbonnières-les-Bains et Saint-Genis-les-Ollières ont le plus faible taux de pauvreté et les niveaux de vie les plus élevés.

Les personnes couvertes par le RSA (3% de la population) ou les bénéficiaires de la CMU-C (3% de la population) sont proportionnellement 2,5 fois moins nombreuses que dans la métropole de Lyon (respectivement 7% et 8%).

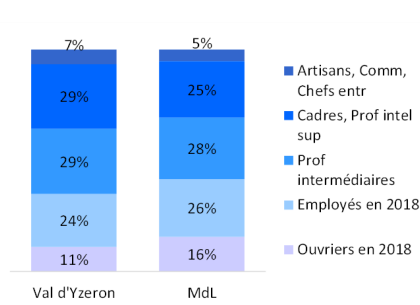
9% de la population active sont inscrits à Pôle emploi en cat. A soit 4 points en moins qu'en moyenne dans la métropole lyonnaise fin 2020. Malgré une situation plus favorisée en termes d'accès au marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) a progressé sensiblement plus vite que dans la métropole de Lyon (+15% en cinq ans contre +9%).

On note toutefois que les « sans emplois » parmi les jeunes non scolarisés sont proportionnellement aussi nombreux que dans l'ensemble de la métropole lyonnaise (11%).

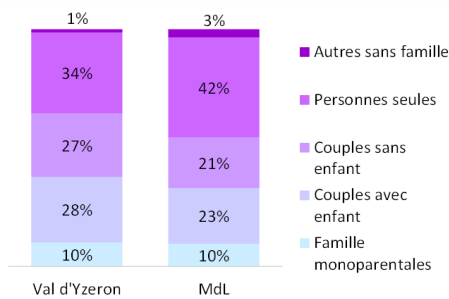
Distribution des revenus 2018 (26)



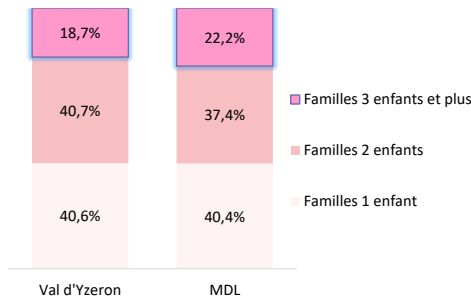
CSP des actifs en 2018 (1)



Typologie des ménages en 2018 (1)



Familles nombreuses 2018 (1)



Des habitants au revenu élevé

Les habitants du Val d'Yzeron disposent de revenus relativement élevés. Avec 27 360 € de revenu médian par UC/an, la CTM arrive en deuxième position derrière la CTM Ouest Nord.

Toutefois des poches de pauvreté existent et les écarts entre les plus riches et les plus pauvres sont presque de 1 euro pour 4 euros gagnés.

Un actif sur dix est ouvrier et ne gagne pas autant que la très forte proportion de cadres et de professions intermédiaires.

Surtout des familles

et moins de personnes seules

Les couples avec enfants sont proportionnellement plus nombreux dans la CTM du Val d'Yzeron que la moyenne métropolitaine. Ce sont principalement des familles de deux enfants qui font la différence avec les autres CTM. A l'inverse les personnes isolées sont 8 points en dessous de la moyenne métropolitaine.

Les demandeurs d'emplois

en hausse

Le taux de demandeurs d'emploi de catégorie A est bien plus faible qu'ailleurs. Toutefois, sur ces cinq dernières années, l'évolution des demandeurs de catégorie ABC est des plus forte (+15% dans la CTM du Val d'Yzeron contre 9% en moyenne dans la métropole lyonnaise).

Un secteur favorisé

Les personnes vivant dans la CTM sont plus sensibles au sport, le taux de licenciés est deux fois supérieur à la moyenne métropolitaine.

Les jeunes au collégés ont de meilleurs résultats que la moyenne métropolitaine.

	Val d'Yzeron	Métropole de Lyon	
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2018 (1)	2,3	2,1
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville en 2018 (QPV) (1)	0%	11%
	Tx de couverture de la population par la CAF 2020	48%	58%
	Part des mineurs dans la population en 2018 (1)	23%	22%
	Evo. 2013-2018 (part des mineurs en points) (1)	+0,4	+0,1
	Tx de natalité en 2018 (1) (21)	10,5	14,6
Insertion et emploi	Demandeurs d'emploi ABC en 2020 (3)	5 564	134 669
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée en 2020 (3)	25%	25%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC (2015-2020) (3)	15%	9%
	Tx de demandeurs d'emploi en 2020 (cat. A) dans la population active (3)(1)	9%	13%
Dépendance et handicap	Indice de vieillissement 2018 (1)	82	64
	Part des 75 et plus en 2018 (1)	10,4%	8,1%
	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2018 (1)	38%	57%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) 2012-2016 pour 100 000 habitants (27)	128	173
	Tx de mortalité par maladies cardio-vasculaires pour 100 000 habitants 2012-2016 (27)	150	170
	Patients sous traitement psychotrope en 2019 nb. pour 100 000 hab. (24)	10 025	10 523
	Patients sous traitement antidiabétique (y compris insuline) en 2019 - nb pour 100 000 hab. (24)	3 308	4 792
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2019 (55-74 ans) (24)	47	42
Sport	Nb. de licences sportives rapporté à la population 2018 (1)(25)	26%	14%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2020 (18)	89%	87%
	Tx de retard à l'entrée en 6 ^e à la rentrée 2020 (18)	5%	7%

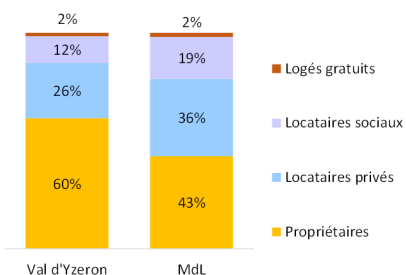


PORTRAIT DE TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

- ◆ Un parc de logements dominé par la maison individuelle et les grands logements
- ◆ Un des plus forts taux de propriétaires et le parc de logement social le moins développé de la métropole lyonnaise
- ◆ Une offre d'accueil en direction des personnes âgées dépendantes, des personnes handicapées moins importante que dans la métropole de Lyon
- ◆ Une offre en accueil collectif petite enfance inférieure à la moyenne métropolitaine mais supérieure s'agissant de l'accueil individuel (assistantes maternelles)
- ◆ Une offre importante en équipements sportifs

Statut d'occupation des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



La propriété occupante, fortement développée

Le parc en propriété occupante concentre 64% des résidences principales de la CTM, pour une moyenne métropolitaine de seulement 43%.

Inversement, les autres segments de parc, en particulier le parc social, sont peu représentés.

En 2018, un cinquième du parc de logements du territoire appartient au secteur locatif privé, contre une moyenne d'un tiers dans la métropole lyonnaise.

Le taux de logements SRU atteint 15,4% soit près de deux fois moins que le taux métropolitain (25,5%) en 2020. La pression sur la demande de logement social est inférieure à celle observée à l'échelle de la Métropole de Lyon avec six demandes pour une attribution (9,5 dans la métropole de Lyon).

Une plus faible densité de médecins généralistes et de structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées

Le territoire compte 101 omnipraticiens pour 100 000 habitants, une densité équivalente à la moyenne métropolitaine (105).

Concernant l'offre d'accueil à destination des publics âgés, la CTM dispose d'une capacité d'accueil de 94 places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus (113 dans la métropole lyonnaise).

La CTM est très bien dotée en capacité d'accueil d'adultes ou d'enfants en situation d'handicap (respectivement 18,9 et 8,6 pour 1 000 personnes concernées). C'est quasiment deux à quatre fois la capacité moyenne de la métropole de Lyon (4,5 et 5,1 pour 1 000).

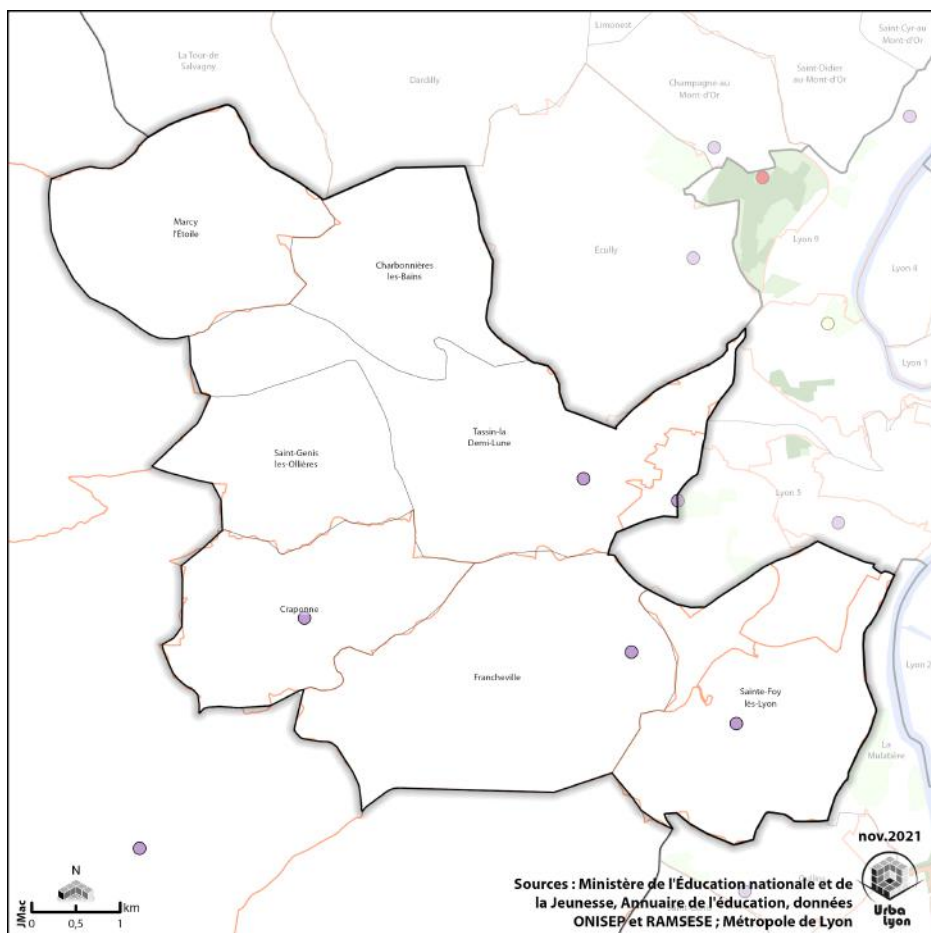
Typologie des résidences principales en 2018 ⁽¹⁾



Une surreprésentation de logements de très grande taille

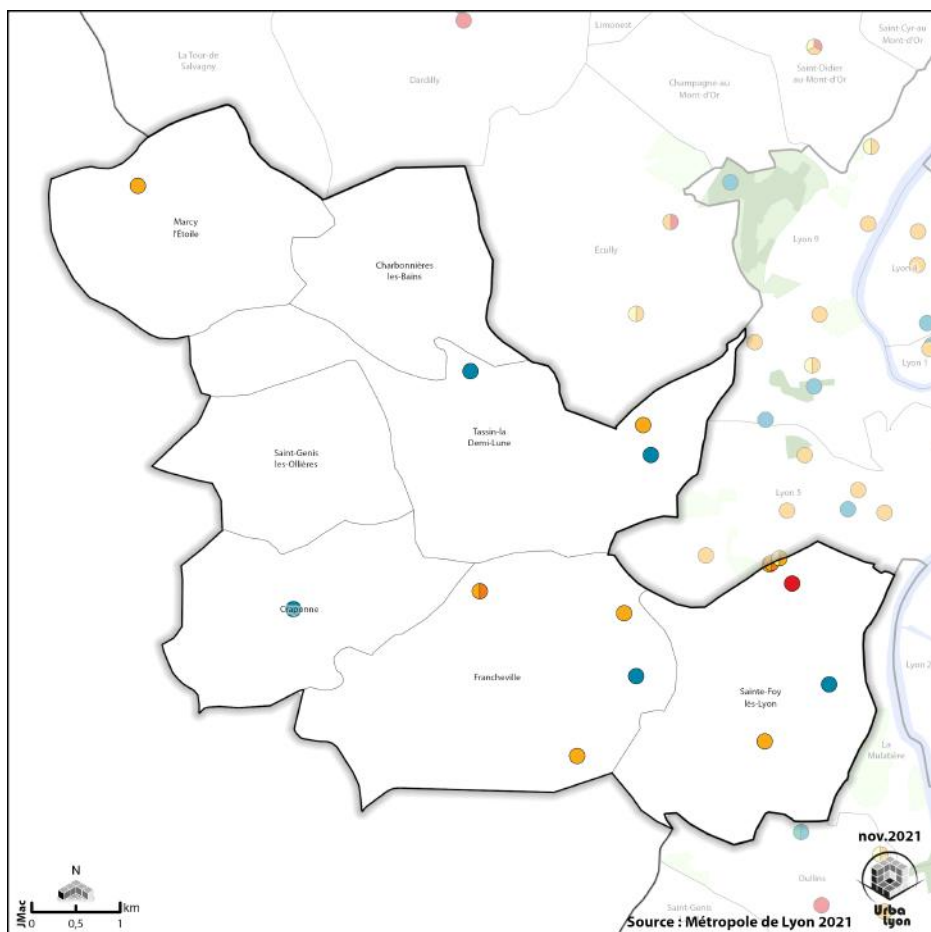
En raison de la forte présence des maisons individuelles, 68% des résidences principales comptent 4 pièces et plus. Le Val d'Yzeron a une offre de petits logements très faible, moins d'un logement sur dix (contre trois sur dix en moyenne dans la métropole de Lyon).

Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



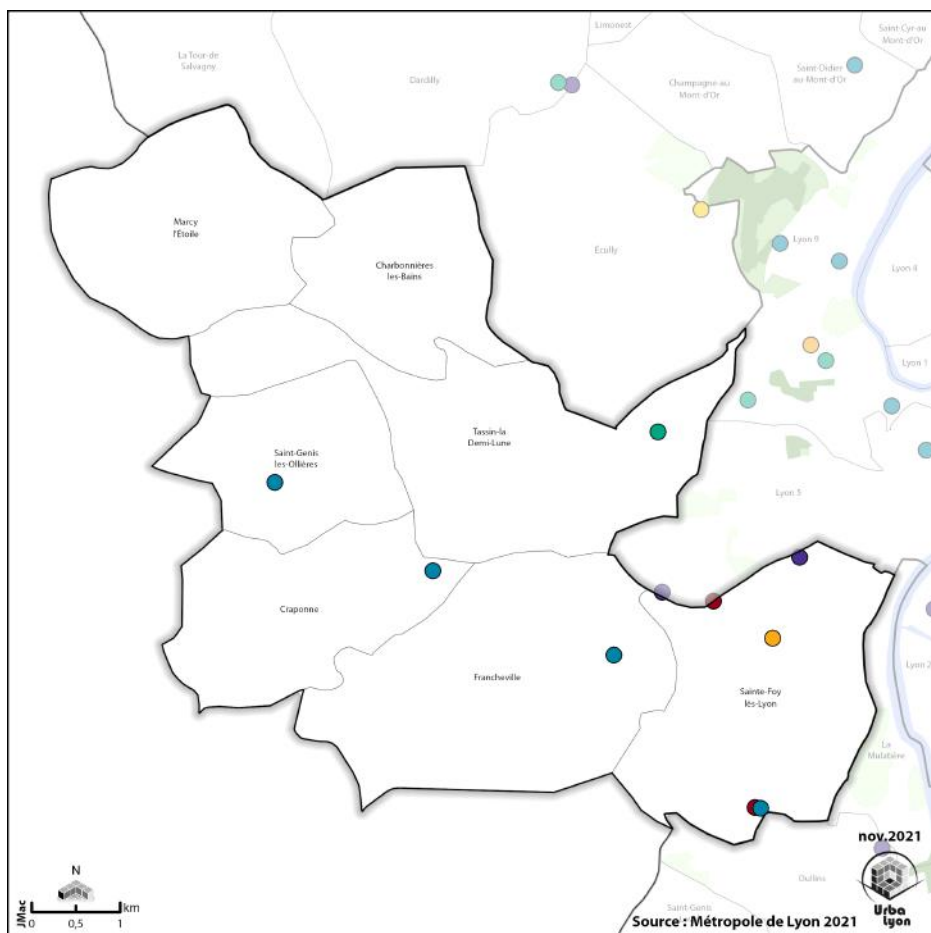
- Conférences Territoriales des Maires
- Secteurs scolaires
- Collèges**
 - REP
 - REP+
 - Hors éducation prioritaire
- Cités éducatives**
 - Cité « Grande Ile »- Vaulx-en-Velin
 - Cité Minguettes-Clochettes
 - Cité Rillieux-la-Pape
 - Lyon 8- Etats-Unis-Langlet-Santy-Mermoz
 - Grande Ile + sud
 - Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour personnes âgées



- Conférences Territoriales des Maires
- Établissements non médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Résidence Autonomie
 - Hébergement Temporaire
- Établissements médicalisés**
 - Accueil de jour
 - Unité de Soins Longue Durée
 - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et Dépendantes
 - Hébergement Temporaire
 - Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)

Les établissements pour les adultes handicapés

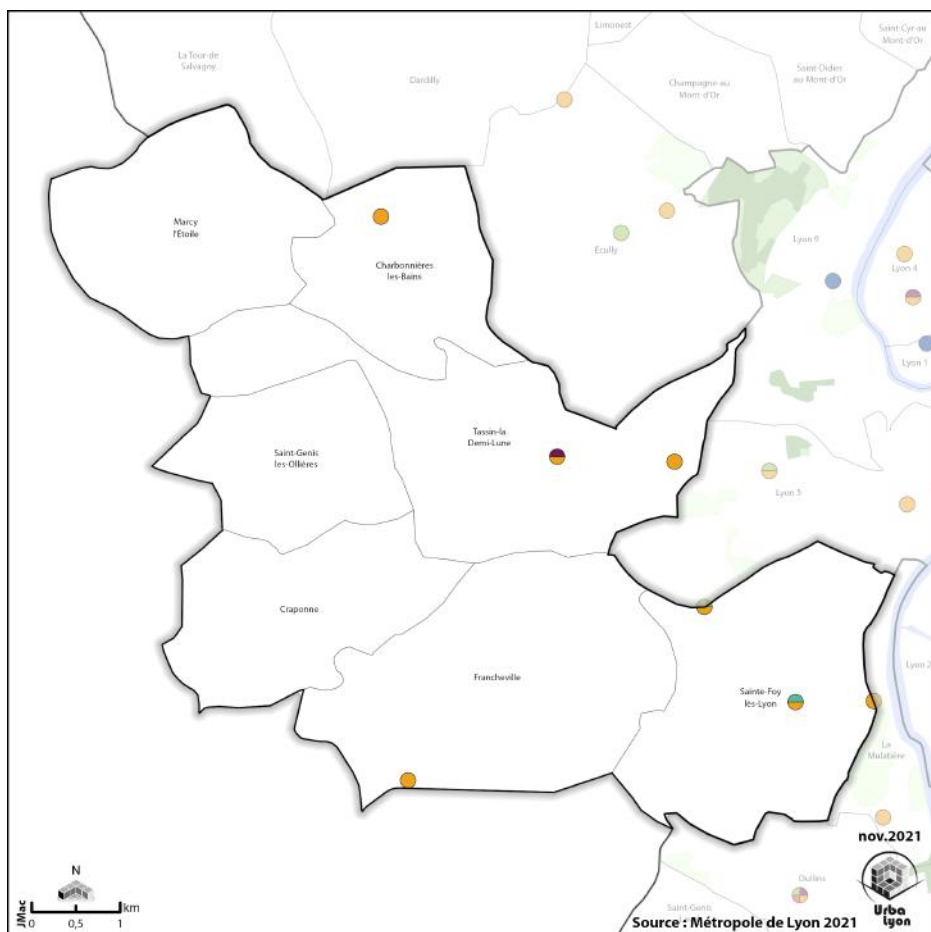


Conférences Territoriales des Maires

Type d'établissement ou de service

- Accueil de jour
 - Service d'Accueil Temporaire (SAT)
 - Domicile collectif
 - Foyer Hébergement ou Unité d'Hébergement
 - Foyer-appartement
 - Foyer de vie
 - Foyer d'accueil médicalisé
 - SAVS (1) - SAMSAH (2)
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)

Les établissements de protection de l'enfance



Conférences Territoriales des Maires

Types d'établissements

Protection

- Accueil de jour
- Accueil Mère Enfant (AME)
- Appartement éducatif
- Centre éducatif et professionnel (CEP)
- Foyer Jeune Travailleur (FJT)
- Placement familial associatif
- Service d'accompagnement personnel en milieu naturel (SAPMN)
- Accueil externalisé
- Foyer, habitat diversifié, lieu de vie, MECS

Prévention

- Prévention spécialisée
 - Milieu ouvert
- Quartier Politique de la Ville (QPV) (décret du 30 décembre 2014)
 - Quartier de veille active (QVA) (périmètre d'extension du QPV)
 - Quartier de veille active (QVA)

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL PAR LA METROPOLE DE LYON

- ◆ Une natalité peu dynamique
- ◆ Des services sociaux moins sollicités par la population
- ◆ Des aides financières en direction des personnes âgées ou des personnes en situation d'handicap moins fréquentes
- ◆ Un accompagnement social orienté sur la perte d'autonomie en lien avec une population vieillissante

Une moindre présence des enfants en bas âge et un territoire bien doté en assistantes maternelles

La CTM Val d'Yzeron ne contribue que faiblement au renouvellement des générations de la métropole de Lyon. Le taux de naissance pour 1 000 habitants est inférieur de 2,1 points au taux observé sur l'ensemble de la métropole lyonnaise. Avec 10,5 naissances pour 1 000 habitants, Val d'Yzeron est le 3e plus faible taux de naissances derrière Ouest Nord (9,2) et Val de Saône (10,4). Il est vrai que l'attractivité du territoire est portée par le solde migratoire et non par le solde naturel.

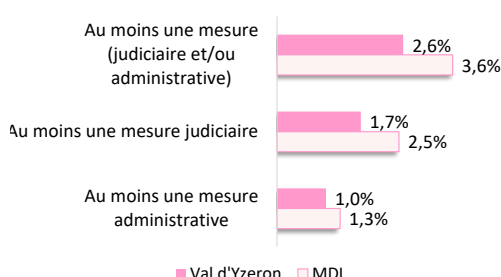
Toutefois, l'évolution annuelle des naissances est en croissance si l'on compare la période récente à une période plus éloignée de cinq ans.

Globalement l'offre de places chez les assistantes maternelles est tout à fait satisfaisante et supérieure à la moyenne métropolitaine, avec quelques exceptions comme Saint-Genis-les-Ollières.

L'offre de garde en structures collectives (EAJE) est plutôt satisfaisante.

L'activité des maisons de la Métropole sur le suivi post-natal précoce montre que peu de familles ont recours à ce service. Les difficultés de transport et la présence d'un fort taux de ménages aisés, qui font appel aux médecins de famille pourraient expliquer ce délaissement.

Taux de bénéficiaires de mesure de protection en 2019 pour 100 mineurs de 0 à 17 ans

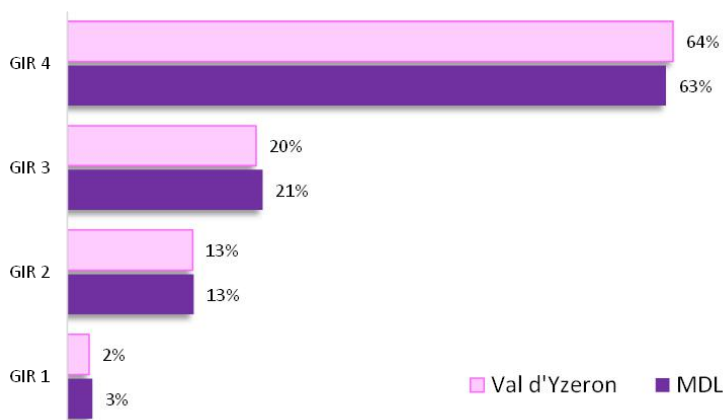


Des mineurs et jeunes majeurs moins concernés par des mesures de protection

Seuls 2,6% des enfants mineurs du bassin de vie sont bénéficiaires d'une mesure administrative ou judiciaire soit un point de moins qu'à l'échelle de la métropole de Lyon. Ce taux est équivalent dans le Val de Saône.

	Val d'Yzeron	Métropole de Lyon	
P M I et prévention santé	Taux de naissance en 2018 (21) pour 1000 habitants (1)	10,5	14,6
	Evolution des naissances entre la période 2008/2013 et 2013/2018 (1)(21)	2%	3%
	Places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2020 (22)	67	54
	Suivis de grossesses pour 100 naissances enregistrées en 2019 (22)	14,2%	18,7%
	Bilans de santé en 2019 (nb d'enfants vus) (22)	665	17 741
	Enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2019	42	53

Répartition des bénéficiaires de l'APA à domicile par GIR en 2019 ⁽³³⁾



La répartition des bénéficiaires de l'APA, identique à la moyenne métropolitaine

"L'APA est une prestation financière destinée aux personnes de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne."

Les deux tiers des bénéficiaires APA relèvent du GIR 4 ("GIR4, c'est-à-dire le niveau le plus léger de la dépendance").

La CTM a le même profil de bénéficiaires de l'APA que la moyenne métropolitaine, que ce soit pour la dépendance légère comme pour la plus handicapante.

Pour les sigles se référer aux graphes et tableaux ci-contre.

Perte d'autonomie en 2019 ⁽³³⁾

		Val d'Yzeron	Métropole de Lyon
Autonomie	Bénéficiaires APA à domicile	997	17 941
	Bénéficiaires APA GIR1	23	477
	Bénéficiaires APA GIR2	132	2 395
	Bénéficiaires APA GIR3	199	3 703
	Bénéficiaires APA GIR4	638	11 346

Moins d'aide au handicap, mais pas moins de personnes concernées par le handicap

"Les personnes qui éprouvent des difficultés à accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou qui peuvent faire face à des restrictions de participation peuvent bénéficier d'aides ou de prestations individuelles. L'AAH et l'AEEH existent depuis 1975 tandis que la PCH est entrée en vigueur en 2005. L'ACTP est vouée à disparaître. L'AAH est aussi un minimum social."

Les aides au handicap ⁽³³⁾

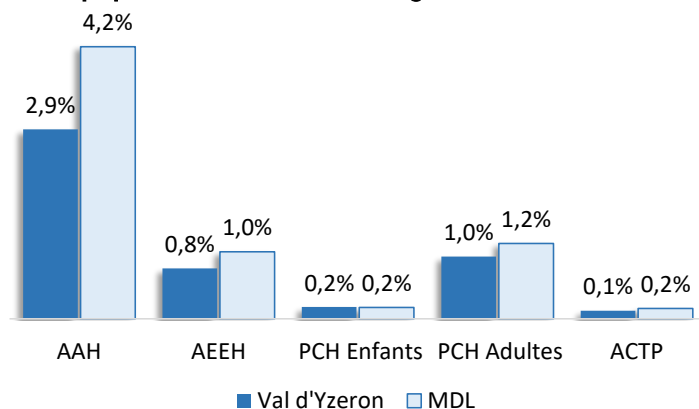
Note : Estimations sous évaluées

(le secret statistique ne permet pas d'additionner certaines communes)

		Val d'Yzeron	Métropole de Lyon
Handicap	Droits ouverts de l'Allocation adultes handicapés (AAH) [20-59 ans]	1 198	31 580
	Droits ouverts de l'Allocation de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) [0-19 ans]	166	3 687
	PCH Enfants domicile et établissement [0-19 ans]	39	620
	PCH Adultes domicile et établissement [20-59 ans]	393	8 736
	Droits ouverts de l'Allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) [20-59 ans]	52	1 220

Même si le nombre de places dans des établissements pour personnes en situation d'handicap est plus fort dans cette CTM, les aides publiques aux adultes ou enfants handicapés y sont plus faibles. Le niveau de revenus des ménages constaté est plus élevé et ne permet pas de prétendre aux aides, destinées aux plus défavorisés.

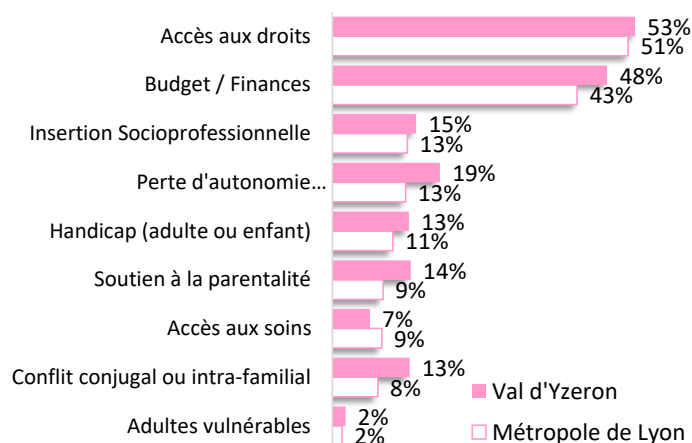
La part des aides au handicap dans la population de la classe d'âge concernée ⁽³³⁾



Les ménages ayant bénéficié d'un accompagnement social en 2019 ⁽²²⁾

	Val d'Yzeron	Métropole de Lyon
Nombre de ménages reçus	1 914	55 000
dont nouveaux ménages	51%	49%

Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en pourcentage de ménages reçus) ⁽²²⁾



Les sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2019 (en nombre de ménages) ⁽²²⁾

	Val d'Yzeron	Métropole de Lyon	
Accompagnements sociaux	Problématique budgétaire et/ou financière	914	23 396
	dont surendettement	106	2 886
	Protection des adultes vulnérables	44	924
	Accès aux droits	1 007	28 273
	Accès aux soins	125	4 731
	Conflit conjugal ou intra-familial	257	4 353
	Insertion socioprofessionnelle	279	7 176
	Perte d'autonomie due au vieillissement	358	6 997
	Handicap (adulte ou enfant)	255	5 786
	Soutien à la parentalité	261	4 850

Un territoire avec un faible taux d'accompagnement social

Tout comme Ouest Nord, Val d'Yzeron fait partie des CTM qui ont les plus faibles taux d'accompagnements sociaux. La population étant socialement plus favorisée, elle sollicite moins les services sociaux de la Métropole de Lyon. Toutefois, la proportion de nouveaux ménages reçus étant sensiblement plus forte qu'en moyenne dans la métropole lyonnaise, on peut supposer qu'il y a une croissance des populations en demande d'accompagnement sur le territoire.

Une surreprésentation des sujets d'accompagnement liés à la perte d'autonomie

Les sujets traités présentent la même hiérarchie que dans la métropole de Lyon.

L'accès au droit est le premier point de contact pour les Maison de la Métropole.

Certains sujets sont surreprésentés sur le territoire par rapport à la moyenne métropolitaine : c'est le cas de la perte d'autonomie que ce soit en raison de l'âge ou du handicap.

Ce sont aussi les conflits familiaux qui motivent le recours aux accompagnements sociaux, proposés par les Maisons de la Métropole. A l'inverse, les questions liées au logement, à l'insertion socio-professionnelle ou aux soins sont moins abordées qu'à l'échelle de la métropole de Lyon.

DÉFINITIONS ET SOURCES

(par ordre alphabétique)

Conférences territoriales des Maires (CTM) : dix subdivisions ou « conférences territoriales des maires » (CTM) composent la Métropole. Elles présentent autant de caractéristiques géographiques, sociodémographiques et économiques différentes. Ces conférences regroupent plusieurs communes.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. [Source : Insee – RP 2018](#)

Solde migratoire apparent : estimation indirecte par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel. [Source : Insee – RP 2018](#)

Taux de natalité : nombre de naissances vivantes de l'année rapporté à la population totale de l'année. Le taux est exprimé pour 1 000 habitants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Indice de vieillissement : rapport entre le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Il permet de mesurer la dynamique du vieillissement de la population. Si l'indice est inférieur à 100, le nombre de jeunes est supérieur au nombre de personnes âgées. [Source : Insee – RP 2018](#)

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique, les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels. [Source : Urbalyon, MOS, 2020](#)

Taux de construction : nombre de logements construits sur une période de 10 ans rapporté au nombre total de logements en début de période. [Sources : Sitadel-2010-2020, Insee – RP 2010](#)

Actifs : les actifs au sens du recensement (Insee) sont les personnes âgées de 15 à 64 ans, actives occupées et chômeurs. [Source : Insee - RP 2018](#)

Taux de pauvreté monétaire : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté monétaire, une année donnée. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie de l'année considérée. Le seuil privilégié en France et en Europe est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2018, il correspond à 1063€/mois. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il prend en compte les revenus d'activité (y compris indemnités de chômage), retraites et pensions, revenus du patrimoine et les prestations sociales perçues. Tous ces revenus sont nets des impôts directs. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Niveau de vie : revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage. L'unité de consommation est un système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Revenu médian : revenu disponible qui partage la population en deux parties égales : la moitié des ménages a un revenu supérieur et l'autre moitié un revenu inférieur. Le revenu médian est calculé par unité de consommation pour autoriser la comparaison des revenus en s'affranchissant de la taille et la composition des ménages. Il est équivalent à la notion de niveau de vie médian. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Prestations sociales : elles regroupent les prestations familiales et de logement et les minima sociaux. Les prestations familiales sont les allocations familiales, l'allocation de soutien familial, l'allocation de rentrée scolaire, le complément familial et la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Les principales prestations de logement sont l'allocation de logement familial, l'allocation de logement social, l'allocation personnalisée au logement. Les principaux minima sociaux sont le revenu de solidarité active, l'allocation pour adulte handicapé, le minimum vieillesse, l'allocation de solidarité spécifique. La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la part des prestations sociales perçues dans l'ensemble du revenu à la disposition du ménage. [Source : Insee - DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA - Filosofi 2018](#)

Bénéficiaires de la C2S : depuis le 1er novembre 2019, la complémentaire santé solidaire (C2S) remplace la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux de

bénéficiaires de la C2S correspond à la population couverte par la C2S (assurés et ayants droit) parmi l'ensemble des assurés du régime général de la sécurité sociale (assurés et ayants droit - y compris les sections locales mutualistes) soit 90% de la population. [Source : CNAMTS, au 01/01/2020](#)

Population couverte par la CAF : population qui comprend l'allocataire (responsable du dossier pour l'ensemble de la famille), le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens des aides au logement ou du RSA. Le taux de couverture est la population couverte par la CAF rapportée à la population totale. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

Population couverte par le RSA : population qui correspond aux membres composant le foyer allocataire du RSA : l'allocataire du RSA, le conjoint éventuel présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA. La part de la population couverte par le RSA est le nombre de personnes couvertes par le RSA rapporté à l'ensemble de la population. [Sources : CAF au 31/12/2020, Insee - RP 2018](#)

QPV/QVA : Les quartiers de la politique de la ville (QPV) concentrent les populations les plus modestes identifiées à partir du critère du revenu par habitant. Les quartiers de veille active (QVA) ont un statut moins prioritaire mais les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'une intervention des collectivités locales reste nécessaire.

Demandaurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, on distingue les demandeurs d'emploi sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A) et les demandeurs d'emploi en activité réduite courte de 78h maximum par mois (catégorie B) ou longue de plus de 78h (catégorie C) et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Source : Pôle emploi, au 31/12/2020](#)

Taux de demandeurs d'emploi : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population (personnes de 15 à 64 ans, actives occupées à laquelle s'ajoute les chômeurs en recherche d'emploi). [Sources : Pôle Emploi au 31/12/2020, Insee - RP 2017](#)

Familles nombreuses : familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans. La proportion de familles nombreuses est le nombre de familles nombreuses rapporté au nombre de familles avec enfants. [Source : Insee – RP 2018](#)

Pression de la demande : nombre de ménages ayant au moins une demande active rapporté au nombre de logements sociaux attribués au cours d'une année donnée. [Source : Fichier commun de la demande, 2020](#)

Logements sociaux SRU : décompte du nombre de logements sociaux dans les communes concernées par l'application de la loi SRU. Le taux de logements sociaux au sens de la Loi SRU est le nombre de logements décomptés rapporté au nombre de résidences principales répertoriées. [Source : DDT du Rhône - Inventaire SRU au 01/01/2020](#)

SIAE : les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regroupent les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les entreprises d'insertion (EI), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), les associations intermédiaires (AI) et les régies de quartier (RQ). [Source : DDETS, 2018](#)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est réservée au public adulte (20 ans et plus), en difficulté importante d'autonomie et d'accès à l'emploi. C'est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Elle est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité, ressources. [Source : MDL, 2019](#)

APA : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une prestation financière destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui font face à des difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. Elle permet de financer une partie des dépenses nécessaires au soutien à domicile (APA à domicile) ou de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). [Source : MDL, 2019](#)

GIR : Le degré de difficulté à accomplir des actes essentiels de la vie quotidienne est apprécié au moyen de la grille d'évaluation nationale AGGIR qui permet de classer le niveau d'autonomie des personnes. Les GIR 1 et 2 qualifient un niveau de dépendance important, les GIR 3 et 4 modéré.

AEEH : l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est une aide attribuée sans condition de ressources à tout jeune en difficulté

d'autonomie. Elle est destinée à compenser les frais et l'aide spécifique apportée à un enfant en lien avec son handicap. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

PCH: la prestation de compensation du handicap (PCH) vise à répondre aux besoins de compensation des personnes présentant une difficulté absolue ou deux difficultés graves parmi un référentiel d'activités. Elle est destinée aux enfants (moins de 20 ans) ou aux adultes (20-59 ans avec des situations dérogatoires au-delà). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. [Source : Métropole de Lyon, 2019](#)

Nombre de places en EHPAD : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sont des structures médico-sociales qui permettent d'assurer une prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie. Le nombre de places est calculé sur la population des 80 ans et plus. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 80 ans et plus. [Sources : Métropole de Lyon, 2019 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour adultes en situation de handicap : ces établissements sont des structures médico-sociales ou sanitaires : les foyers de vie, les foyers d'hébergement, les maisons d'accueil spécialisées, les accueils de jour (y compris médicalisés), les foyers d'accueil médicalisé, les domiciles collectifs, les foyers appartement, les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) renforcés et les services d'accueil temporaire. Les différentes catégories d'établissements se différencient par l'importance des aides apportées. Le nombre de places est calculé sur la population des 20-59ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 20-59 ans. [Sources : Métropole de Lyon et ARS au 31/12/2020 - Insee, RP 2018](#)

Nombre de places en établissements pour enfants en situation de handicap : ces structures médico-sociales sont les instituts d'éducation motrice (IEM), les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP), les instituts médico-éducatifs (IME), les instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (ITEP), les instituts pour déficients sensoriels (IES), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés. Le nombre de places est calculé sur la population des 0-19ans. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées. Le taux d'équipement est le nombre de places rapportées à la population 0-19 ans. [Sources : Finess au 22/10/2021 - Insee, RP 2018](#)

REP/REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire visent à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.

Réseau structurant des pistes cyclables : ossature du réseau cyclable qui assure les liaisons intercommunales et est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement. Il privilégie des aménagements en site propre (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos)...). [Source : data.grandlyon.com](#)

Population desservie par les transports en commun : population se situant dans un rayon de 500m autour d'une gare SNCF ou d'un arrêt de métro, dans un rayon de 400m autour d'un arrêt de tram et de 300m autour d'un arrêt de bus. [Source : Insee-DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMISA - Filosofi 2015](#)

Nombre d'équipements sportifs : équipements ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive (y compris les espaces et sites de sport de nature). [Source : Ministère en charge des sports - Recensement des équipements sportifs 2021](#)

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans. [Sources : Métropole de Lyon - 2019, Insee - RP 2018](#)

Taux de généralistes : nombre d'omnipraticiens libéraux en exercice rapportés à la population générale pour 100 000 habitants. Les omnipraticiens sont diplômés de médecine générale (généralistes de premier recours, médecins à exercice particulier). [Sources : Insee - BPE 2019, Insee - RP 2018](#)

RÉFÉRENCES DES SOURCES

- (1) Insee, recensement de la population 2018
- (1bis) Insee, recensement de la population 2017
- (1ter) Insee, recensement de la population 2010
- (2) Acooss-Urssaf au 31 décembre 2020
- (3) Pôle emploi au 31 décembre 2020
- (5) Urbalyon, Mos, 2020
- (7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- (6) Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE)2020
- (8) Sitadel, 2010-2020
- (9) Observatoire des transactions immobilières et foncières (OTIF) - Marché immobilier des Notaires (Min -Perval), 2018 et 2019
- (11) site data.GrandLyon.com, données de novembre 2021
- (13) DDT du Rhône, Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2020
- (14) Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), 2018
- (15) Finess, extraction octobre 2021
- (16) ARS Auvergne-Rhône-Alpes
- (17) Ministère en charge des sports, recensement des équipements sportifs (RES), 2021
- (18) Rectorat de l'académie de Lyon (les données ne concernent que les établissements publics), année 2020
- (20) Caf du Rhône au 31 décembre 2020
- (21) Insee, statistiques de l'Etat civil, 2018
- (22) Métropole de Lyon
- (23) Insee, enquête sur les hébergements touristiques, 2021
- (24) Régime général de l'assurance maladie, Balises -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (25) Ministère en charge des Sports, 2018
- (26) FiLoSoFi, 2018
- (27) Inserm CépiDC, BALISES -ORS Auvergne-Rhône-Alpes
- (29) Insee, Flores 2018
- (30) Cnamts, 1er janvier 2020
- (31) Insee, base permanente des équipements (BPE), 31 décembre 2019
- (34) Fichier commun de la demande, 2020

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : **Patrick Brun** - p.brun@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme